

CLUSTERS À LA MEMBROLLE, FLEURY ET GASVILLE

Point de situation au 02 novembre 2020

L'ÉVOLUTION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Dans le cas d'un cluster (cas groupés de contamination), la situation sanitaire suit une évolution pouvant se résumer de la façon suivante :

- semaine 1 : pic - recrudescence du nombre de cas COVID+ et des absences côté salariés
- semaine 2 : après le pic des 7 jours, phase de stabilisation
- semaine 3 : retour progressif à la normale.

À LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

Le Foyer de Vie de la Membrolle-sur-Choisille se trouve actuellement en semaine 3, impliquant un retour progressif des accueils de jour.

Malheureusement, nous avons le regret de vous faire part du décès de l'un des résidents, hospitalisé depuis plusieurs jours pour cause de COVID, survenu fin de semaine dernière. La Fondation ANAIIS présente ses plus sincères condoléances à la famille, aux proches, ainsi qu'aux résidents et salariés du Foyer de Vie.

La Fondation ANAIIS continuera de vous tenir informés en toute transparence de l'évolution de la situation.

LA FONDATION ANAIIS

La Fondation ANAIIS accompagne le parcours de vie des personnes en situation de handicap ou de dépendance depuis 1954.

Nos moyens d'action et d'insertion ? La promotion, la création et la gestion d'institutions, services, organisations ou établissements sociaux, médico-sociaux ou sanitaires.

Nos domaines d'activité stratégiques ?

- ANAIIS Médico-Social : *Enfance & Éducation Spécialisée - Habitat & Vie Sociale - Thérapeutique & Soins - Personnes âgées*
- ANAIIS Entreprise : *Action pour l'insertion professionnelle par l'activité économique*

Typologies de handicaps accueillis ? Déficience intellectuelle, affection de la santé mentale, autisme, polyhandicap et handicaps associés.

Agir pour notre société : une ambition au service de la personne

À FLEURY ET GASVILLE

Le FAM de Fleury-les-Aubrais et la MAS de Gasville-Oisème sont, quant à eux, dans la gestion de la semaine 2.

Avec les retours de congés des professionnels et la fin de certaines périodes de convalescence, le fonctionnement des établissements est assuré.

LA CELLULE DE GESTION DE CRISE

Si vous avez des questions relatives à l'un de vos proches accompagné par l'une de ces structures, nous vous invitons à prendre attache directement avec l'établissement ou le service concerné aux horaires normaux d'ouverture, ou avec le cadre d'astreinte en dehors des heures d'ouverture.

En cas de difficulté de contact, nous vous informons qu'un numéro de permanence téléphonique pour l'extérieur a été mis en place par la Fondation ANAIIS au 02.33.80.83.96 accessible 7 jours sur 7, 24h/24.

ANAIIS EN CHIFFRES

- 4000 places d'accueil permanentes
- 3 millions d'heures d'accompagnement par an
- 100 établissements & services
- 2200 collaborateurs
- 1600 travailleurs en situation de handicap
- 14 départements / 5 régions

